

## Pour conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation

7 mai, 24 mai et 7 juin 2019 - CLERMONT-FERRAND



### OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Se familiariser avec les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaître les différentes étapes d'une évaluation.
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation.



### PUBLICS et PRÉREQUIS

Personnes en situation d'avoir à évaluer une action, impliquées dans des actions du secteur santé ou social dans la région.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



### MODALITÉS

Formation en présentiel de 3 jours (21 heures).  
Groupe de 10 à 15 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'exposés, des exercices pratiques de cas et des travaux de groupes sur des actions liés à l'activité professionnelle des participants.



### FORMATEURS

Elvire GAIME, formatrice en promotion de la santé à l'IREPS ARA.

Marie-Reine FRADET, chargée d'études à l'ORS ARA.



### LIEU ET HORAIRES

Salle n°4 Richepin - les 7 et 24 mai 2019

Salle n°5 Richepin - le 7 juin 2019

22 rue Gabriel Péri, 63000 Clermont-Ferrand  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



### PROGRAMME

#### Jour 1

- Les préalables à l'évaluation.
- La logique d'une action (méthodologie de projet).

#### Jour 2

- Les questions d'évaluation.
- La définition des critères.
- La définition des indicateurs.

#### Jour 3

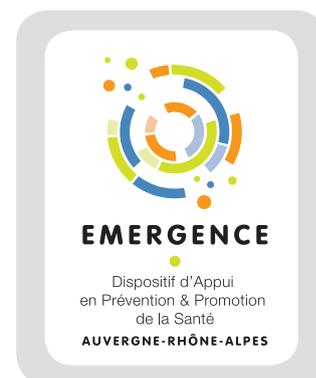
- Les outils de recueil de données : l'enquête quantitative et le questionnaire.
- L'analyse des données.
- Le rapport d'évaluation et sa diffusion.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

#### Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.  
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.





## INSCRIPTION

Je souhaite m'inscrire à la formation

**POUR CONDUIRE UNE EVALUATION D'ACTION DU SECTEUR SANTÉ OU SOCIAL**

7 mai, 24 mai et 7 juin 2019 - Clermont-Ferrand

*Merci d'écrire lisiblement pour recevoir votre confirmation d'inscription par mail.*

## STAGIAIRE

NOM : ..... Prénom : .....

Profession / fonction : .....

Adresse (si inscription à titre individuel) : .....

Tél. : .....

Email : .....

## ORGANISME / EMPLOYEUR

Nom ou Raison sociale : .....

Adresse : .....

Nom et prénom du référent formation : .....

Tél. : .....

Email : .....

**Formation sans frais pédagogiques grâce au soutien financier de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.**

**Les autres frais (hébergement, restauration, déplacement...) sont à la charge du participant ou de son employeur.**

Vous vous inscrivez en tant que :

- Salarié(e) bénéficiant d'un financement par l'employeur ou OPCA ou PACIF
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement public
- Personne en recherche d'emploi bénéficiant d'un financement OPCA
- Particulier à vos propres frais
- Bénévole
- Autres. Précisez : .....

Bulletin à retourner  
par mail ou courrier  
**avant le 16 avril 2019** à  
IREPS ARA délégation Auvergne  
67 boulevard Lavoisier  
63000 Clermont-Ferrand  
contact63@ireps-ara.org

*Nombre de participants limité à 15 personnes (2 personnes maximum par structure).  
Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.*

*Une convention de formation vous sera envoyée au moins 3 semaines avant le début  
de la formation. Merci de nous la retourner signée.*



IREPS Auvergne-Rhône-Alpes Délégation Auvergne, 67 Boulevard Lavoisier, 63000 Clermont-Ferrand

Tél. 04 73 30 29 40 - [www.ireps-ara.org](http://www.ireps-ara.org)

N° de SIRET : 323 390 161 00046 - N° de déclaration d'activité de formation : 82 69 06 790 69

*L'IREPS ARA conserve vos données personnelles (prénom, nom, email) pour la seule gestion de cette formation et pour une durée de 36 mois maximum. Vous disposez du droit d'accès aux données vous concernant : consultation, effacement, rectification et limitation du traitement. Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter l'IREPS ARA. Plus d'information sur vos droits, consultez le site de l'IREPS à la rubrique Mentions légales.*

